

Exit l'encouragement culturel!

Elle devait être une œuvre majeure de la législation tout juste achevée. Initialement programmée pour la session de janvier, elle n'a cessé depuis de s'incliner devant des dossiers plus urgents. Aujourd'hui, la révision de la loi sur l'encouragement des activités culturelles disparaît carrément de la distribution! *«C'est une décision politique. Le nouveau Conseil d'Etat a souhaité la retirer»*, résume sobrement Suzanne Béri, cheffe du Services des

affaires culturelles. Qui admet que ce projet-ci, longuement mûri depuis le lancement d'une enquête en 1999, est *«enterré»: «si quelque chose devait être soumis au Grand Conseil, ce ne serait en tout cas pas ce texte»*.

Dépistage du cancer

Maintenu, en revanche, et en tête de liste, le rapport portant sur un programme de dépistage du cancer du sein, comme il en existe déjà dans la plupart des cantons

voisins. Les députés devront se prononcer sur un crédit de 1,4 million de francs sur cinq ans, somme nécessaire au développement d'un dépistage systématique par mammographie.

Ce programme permettrait d'atteindre l'ensemble du groupe-cible à risque, soit les femmes de 50 à 70 ans. Dans le canton, plus de 130 nouveaux cas et une cinquantaine de décès sont dénombrés chaque année. /sdx

